

FONDS MULTI-ACTIFS FORTIFIÉ



**THINK AHEAD.
STAY AHEAD.**

TABLE DES MATIÈRES

- 2 Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière
- 3 Avis aux porteurs de parts
- 4 États financiers du Fonds multi-actifs fortifié Picton Mahoney
- 16 Notes annexes

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers ci-joints ont été dressés par Picton Mahoney Asset Management, gestionnaire du Fonds multi-actifs fortifié Picton Mahoney (le « Fonds »). Le gestionnaire est responsable de toutes les informations et déclarations contenues dans ces états financiers.

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et ils comprennent certains montants fondés sur des estimations et des jugements. La direction maintient des processus appropriés pour s'assurer que les informations financières publiées sont pertinentes et fiables.

Picton Mahoney Asset Management

Toronto (Ontario)

Le 29 août 2023

AVIS AUX PORTEURS DE PARTS

L'auditeur du Fonds n'a pas examiné les présents états financiers.

Picton Mahoney Asset Management, le gestionnaire des Fonds, nomme un auditeur indépendant pour examiner les états financiers annuels du Fonds. Lorsque les états financiers intermédiaires d'un fonds ne sont pas examinés par un auditeur, la législation sur les valeurs mobilières exige la présentation d'une note qui en fait mention.

FONDS MULTI-ACTIFS FORTIFIÉ PICTON MAHONEY

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 30 juin 2023 (non audité) et au 31 décembre 2022

	30 juin 2023 \$	31 décembre 2022 \$
Actif		
Actif courant		
Positions acheteur, à la juste valeur*	152 657 320	158 766 170
Trésorerie	24 099 796	13 484 161
Options achetées*	64 278	129 262
Gain latent sur les contrats de change à terme, à la juste valeur	68 166	1 174
Gain latent sur les contrats à terme normalisés	-	197 479
Distributions à recevoir de fonds sous-jacents	424 386	-
Montant à recevoir du gestionnaire	2 080	25 740
Souscriptions à recevoir	108 289	97 149
Dividendes à recevoir	-	6 363
Intérêts et autres montants à recevoir	-	54 197
	177 424 315	172 761 695
Passif		
Passif courant		
Options vendues**	7 192	23 018
Perte latente sur les contrats de change à terme, à la juste valeur	37 785	60 132
Perte latente sur les contrats à terme normalisés	492 163	260 000
Frais de gestion à payer	583 524	137 955
Rachats à payer	43 100	96 019
Charges à payer	217 999	184 176
	1 381 763	761 300
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	176 042 552	172 000 395
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie		
Catégorie A	51 309 461	48 933 832
Catégorie F	101 951 084	103 140 439
Catégorie FT	20 971 253	18 635 749
Catégorie T	1 797 304	1 277 586
Catégorie I	13 450	12 789
Nombre de parts rachetables en circulation		
Catégorie A	3 444 130	3 418 383
Catégorie F	6 387 621	6 762 853
Catégorie FT	1 905 972	1 729 949
Catégorie T	175 736	126 884
Catégorie I	758	758
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Catégorie A	14,90	14,31
Catégorie F	15,96	15,25
Catégorie FT	11,00	10,77
Catégorie T	10,23	10,07
Catégorie I	17,74	16,87
	135 958 135	147 682 733
	(22 024)	(34 512)

* Positions acheteur, au coût

** Positions vendeur, au coût

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Approuvé au nom du gestionnaire

David Picton

Arthur Galloway




Président

Chef des finances

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Semestres clos les 30 juin (non audité)

	2023 \$	2022 \$
Revenus		
Gains (pertes) nets sur les placements et les dérivés		
Distributions des fonds sous-jacents	1 687 620	1 696 381
Gain (perte) net réalisé sur les placements et les options	3 098 044	5 147 493
Gain (perte) net réalisé sur les contrats de change à terme et les contrats à terme normalisés	(836 347)	(854 644)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements, options, contrats de change à terme et contrats à terme normalisés	5 182 498	(25 493 911)
Intérêts et coûts d'emprunt	(829)	(722)
Gains (pertes) nets sur les placements et les dérivés	9 130 986	(19 505 403)
Autres revenus		
Revenu de prêt de titres	6 780	21 058
Gain (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs et passifs	(62 226)	(20 653)
Total des revenus	9 075 540	(19 504 998)
Charges		
Frais de gestion	1 160 169	1 211 160
Frais d'administration	83 703	82 458
Coûts de transactions	82 502	57 278
Information aux porteurs de titres	48 432	61 732
Frais juridiques	23 029	22 713
Honoraires d'audit	14 396	14 317
Frais du comité d'examen indépendant	3 396	4 909
Retenues d'impôts	855	16 556
Rémunération au rendement	-	390 234
Total des charges avant déduction des charges absorbées par le gestionnaire	1 416 482	1 861 357
Moins : Charges absorbées par le gestionnaire	(23 660)	(23 530)
Total des charges après déduction des charges absorbées par le gestionnaire	1 392 822	1 837 827
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	7 682 718	(21 342 825)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie		
Catégorie A	1 997 624	(6 004 504)
Catégorie F	4 728 291	(12 700 240)
Catégorie FT	895 343	(2 446 766)
Catégorie T	60 799	(189 910)
Catégorie I	661	(1 405)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Catégorie A	0,58	(1,75)
Catégorie F	0,72	(1,75)
Catégorie FT	0,49	(1,33)
Catégorie T	0,39	(1,28)
Catégorie I	0,87	(1,85)

FONDS MULTI-ACTIFS FORTIFIÉ PICTON MAHONEY

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES

Semestres clos les 30 juin (non audité)

	2023 \$	2022 \$		2023 \$	2022 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période			Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables	(3 099 898)	(15 807 419)
Catégorie A	48 933 832	52 965 898	Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Catégorie F	103 140 439	126 843 943	Revenu de placement net		
Catégorie FT	18 635 749	22 091 600	Catégorie A	-	-
Catégorie T	1 277 586	1 744 504	Catégorie F	-	-
Catégorie I	12 789	13 647	Catégorie FT	(500 356)	(568 724)
	<u>172 000 395</u>	<u>203 659 592</u>	Catégorie T	(40 307)	(42 519)
			Catégorie I	-	-
				<u>(540 663)</u>	<u>(611 243)</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables			Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	4 042 157	(37 761 487)
Catégorie A	1 997 624	(6 004 504)	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période		
Catégorie F	4 728 291	(12 700 240)	Catégorie A	51 309 461	47 921 588
Catégorie FT	895 343	(2 446 766)	Catégorie F	101 951 084	97 143 203
Catégorie T	60 799	(189 910)	Catégorie FT	20 971 253	19 417 591
Catégorie I	661	(1 405)	Catégorie T	1 797 304	1 403 481
	<u>7 682 718</u>	<u>(21 342 825)</u>	Catégorie I	13 450	12 242
				<u>176 042 552</u>	<u>165 898 105</u>
Transactions sur parts rachetables			Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période		
Produit de l'émission de parts rachetables					
Catégorie A	4 686 201	6 389 780			
Catégorie F	5 178 289	19 320 336			
Catégorie FT	2 732 000	1 939 618			
Catégorie T	518 680	32 884			
Catégorie I	-	-			
	<u>13 115 170</u>	<u>27 682 618</u>			
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables					
Catégorie A	-	-			
Catégorie F	-	-			
Catégorie FT	177 182	225 122			
Catégorie T	3 233	3 199			
Catégorie I	-	-			
	<u>180 415</u>	<u>228 321</u>			
Rachat de parts rachetables					
Catégorie A	(4 308 196)	(5 429 586)			
Catégorie F	(11 095 935)	(36 320 836)			
Catégorie FT	(968 665)	(1 823 259)			
Catégorie T	(22 687)	(144 677)			
Catégorie I	-	-			
	<u>(16 395 483)</u>	<u>(43 718 358)</u>			

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

Semestres clos les 30 juin (non audité)

	2023 \$	2022 \$		2023 \$	2022 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	7 682 718	(21 342 825)	Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(360 248)	(382 922)
Ajustements au titre des éléments suivants :			Produit de l'émission de parts rachetables	12 771 848	22 794 092
(Gain) perte de change latente sur la trésorerie	(24 481)	20 957	Montants versés au rachat de parts rachetables	(16 116 220)	(38 446 494)
(Gain) perte nette réalisée sur les placements et les options	(3 098 044)	(5 147 493)	Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	(3 704 620)	(16 035 324)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements, options, contrats de change à terme et contrats à terme normalisés	(5 182 498)	25 493 911	Gain (perte) de change latent sur la trésorerie	24 481	(20 957)
(Augmentation) diminution du montant à recevoir du gestionnaire	23 660	10 010	Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	10 591 154	(248 690)
(Augmentation) diminution des intérêts et autres montants à recevoir	54 197	-	Trésorerie à l'ouverture de la période	13 484 161	11 264 564
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	6 363	11 184	Trésorerie à la clôture de la période	24 099 796	10 994 917
(Augmentation) diminution des dépôts auprès de courtiers pour les titres vendus à découvert	-	(207 459)	Trésorerie	24 099 796	10 994 917
(Augmentation) diminution des distributions à recevoir de fonds sous-jacents	(424 386)	(735 918)	Découvert	-	-
Augmentation (diminution) des autres montants et charges à payer	479 392	831 339	Trésorerie nette (découvert)	24 099 796	10 994 917
Achat de titres – position acheteur et rachats de placements vendus à découvert	(19 623 029)	(28 276 626)	Éléments classés dans les activités d'exploitation :		
Produit tiré de la vente de titres – position acheteur et produit de la vente à découvert de placements	34 401 882	45 129 554	Intérêts et coûts d'emprunt payés	(829)	(722)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	14 295 774	15 786 634			

Déduction faite des transferts hors trésorerie et des substitutions de 332 182 \$ (5 115 599 \$ en 2022)

FONDS MULTI-ACTIFS FORTIFIÉ PICTON MAHONEY

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 30 juin 2023 (non audité)

Monnaie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Monnaie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
POSITIONS ACHETEUR (86,8 %)					Options (0,0 %)				
Actions canadiennes (82,2 %)					Total des options achetées – se reporter à l'annexe A				
Équivalents indiciels (4,1 %)					Coûts de transactions				
	3 919	FNB 3iQ Bitcoin	17 967	25 787	Total – positions acheteur				
	4 000	Ether ETF	53 003	35 600	135 958 135 152 721 598				
	144 425	iShares Core Canadian Government Bond Index ETF	3 236 592	2 745 519	POSITIONS VENDEUR (0,0 %)				
	145 000	iShares S&P/TSX 60 Index ETF	4 690 531	4 455 849	Options (0,0 %)				
			7 998 093	7 262 755	Total – options vendues – se reporter à l'annexe A				
Fonds d'investissement (78,1 %)					Total – positions vendeur				
	61 380	Fonds alternatif fortifié extension active Picton Mahoney, parts de cat. I**	600 524	1 119 452	(22 024) (7 192)				
	4 235 742	Fonds d'actions fortifié Picton Mahoney, parts de cat. I**	59 759 608	77 236 211	(22 024) (7 192)				
	3 524 805	Fonds de revenu fortifié Picton Mahoney, parts de cat. I**	43 281 023	42 704 073	Contrats à terme normalisés (-0,3 %)				
	692 604	Fonds alternatif fortifié d'occasions liées à l'inflation Picton Mahoney, parts de cat. I**	6 900 000	6 853 458	Total – contrats à terme normalisés – se reporter à l'annexe B				
	314 767	Fonds alternatif fortifié acheteur/vendeur Picton Mahoney, parts de cat. I**	4 270 579	5 107 221	(492 163)				
	238 850	Fonds alternatif fortifié marché neutre Picton Mahoney, parts de cat. I**	3 620 065	3 748 678	Contrats de change à terme (0,0 %)				
	56 708	Fonds alternatif fortifié situations spéciales Picton Mahoney, parts de cat. I**	525 401	517 454	Total – couverture des devises – se reporter à l'annexe C				
			118 957 200	137 286 547	30 381				
Total des actions canadiennes – position acheteur					TOTAL DES TITRES EN PORTEFEUILLE (86,5 %)				
126 955 293 144 549 302					135 936 111 152 252 624				
Actions mondiales (4,6 %)					Autres actifs, moins les passifs (13,5 %)				
Actions américaines (0,2 %)					TOTAL DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES (100,0 %)				
	180 000	Eagle SPV LP	243 774	291 051	176 042 552				
Équivalents indiciels internationaux (4,4 %)									
	14 200	db X-trackers Harvest CSI 300 China A-Shares ETF	658 835	502 821					
	14 500	Invesco DB Agriculture Fund	342 225	404 270					
	17 200	Invesco DB Base Metals Fund	442 735	408 538					
	16 000	Invesco DB Energy Fund	397 044	419 125					
	10 000	iShares 20+ Year Treasury Bond ETF	1 919 033	1 362 145					
	18 370	iShares 7-10 Year Treasury Bond ETF	2 716 682	2 348 147					
	15 400	iShares MSCI Brazil Capped ETF	607 631	660 856					
	10 800	iShares MSCI India ETF	586 043	624 517					
	7 000	iShares MSCI Mexico Capped ETF	432 791	575 954					
	9 700	iShares MSCI South Africa ETF	578 146	510 594					
			8 681 165	7 816 967					
Total des actions mondiales – position acheteur									
8 924 939 8 108 018									

* Monnaie d'origine du titre de créance

** Le Fonds multi-actifs fortifié Picton Mahoney investit dans d'autres Fonds Picton Mahoney. Pour plus de détails, consultez la note 15, Entités structurées, des notes propres au Fonds.

ANNEXE A

OPTIONS (0,0 %)

Émetteur	Type d'option	Nombre d'options	Prix d'exercice \$	Échéance	Coût moyen \$	Juste valeur \$
Chicago Board Options Exchange	Option d'achat	107	27 \$	Août 2023	13 092	7 717
Chicago Board Options Exchange	Option d'achat	1	27 \$	Juillet 2023	80	16
					<u>13 172</u>	<u>7 733</u>
iPATH S&P 500 VIX Short-Term	Option de vente	440	24 \$	Juillet 2023	6 704	8 733
ProShares UltraShort Bloomberg	Option de vente	130	20 \$	Août 2023	16 599	3 010
S&P E-Mini, semaine 2	Option de vente	22	4 325 \$	Juillet 2023	28 170	5 968
US 6-7 Note FRI	Option de vente	50	109 \$	Juillet 2023	1 066	66
US 6-7 Note FRI	Option de vente	75	112 \$	Juillet 2023	15 582	38 768
					<u>68 121</u>	<u>56 545</u>
Total des options achetées					81 293	64 278
S&P E-Mini, semaine 2	Option de vente – position vendeur	(22)	4 225 \$	Juillet 2023	(13 825)	(3 057)
US 6-7 Note FRI	Option de vente – position vendeur	(100)	111 \$	Juillet 2023	(8 199)	(4 135)
					<u>(22 024)</u>	<u>(7 192)</u>
Total des options vendues					(22 024)	(7 192)

ANNEXE B

CONTRATS DE CHANGE À TERME (-0,3 %)

Émetteur	Nombre de contrats	Juste valeur (CAD)	Valeur contractuelle (CAD)	Gain (perte) latent (\$)
Contrats à terme normalisés sur obligations de l'Australie à 3 ans, SFE, septembre 2023	9	837 374	841 858	(4 484)
Contrats à terme normalisés sur obligations de l'Australie à 10 ans, SFE, septembre 2023	17	1 739 560	1 749 656	(10 096)
Contrats à terme normalisés sur obligations du Canada à 10 ans, MTL, septembre 2023	48	5 881 440	5 923 860	(42 420)
Contrats à terme normalisés sur obligations du Trésor des États-Unis à 10 ans, CBOT, septembre 2023	20	2 971 110	3 022 166	(51 056)
Contrat à terme normalisé sur gilts, septembre 2023	31	4 970 060	5 035 838	(65 778)
Contrats à terme normalisés sur l'or 100 oz, décembre 2023	6	1 562 494	1 655 227	(92 733)
Contrats à terme normalisés sur obligations du Trésor des États-Unis à 5 ans, CBOT, septembre 2023	35	4 959 913	5 054 296	(94 383)
Contrats à terme normalisés sur l'indice CBOE VIX Index, juillet 2023	60	1 191 798	1 323 011	(131 213)
				<u>(492 163)</u>
Gain (perte) latent sur les contrats à terme normalisés				(492 163)

ANNEXE B

CONTRATS DE CHANGE À TERME (0,0 %)

Devise achetée	Devise vendue	Taux à terme	Échéance	Juste valeur (\$)	Contrepartie	Notation
11 276 979 CAD	8 476 000 USD	1,33046	10-08-23	68 166	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1
Gain latent sur les contrats de change à terme, à la juste valeur				68 166		
1 413 000 USD	1 881 777 CAD	0,75089	10-08-23	(13 190)	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1
1 264 000 USD	1 696 212 CAD	0,74519	10-08-23	(24 595)	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1
Perte latente sur les contrats de change à terme, à la juste valeur				(37 785)		
Gain (perte) net latent sur les contrats de change à terme, à la juste valeur				30 381		

FONDS MULTI-ACTIFS FORTIFIÉ PICTON MAHONEY

NOTES PROPRES AU FONDS

Au 30 juin 2023 (non audité)

1. ÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Le tableau suivant présente le classement des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022.

ACTIF (PASSIF) À LA JUSTE VALEUR AU 30 JUIN 2023				
	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Actions – position acheteur	-	-	291 051	291 051
Fonds communs de placement – position acheteur	137 286 547	-	-	137 286 547
Fonds négociés en bourse – position acheteur	15 079 722	-	-	15 079 722
Options – position acheteur	64 278	-	-	64 278
Contrats à terme – position acheteur	-	68 166	-	68 166
Options – position vendeur	(7 192)	-	-	(7 192)
Contrats à terme – position vendeur	-	(37 785)	-	(37 785)
Contrats à terme normalisés – position vendeur	(492 163)	-	-	(492 163)
Total	151 931 192	30 381	291 051	152 252 624

ACTIF (PASSIF) À LA JUSTE VALEUR AU 31 DÉCEMBRE 2022				
	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Actions – position acheteur	-	-	243 893	243 893
Fonds communs de placement – position acheteur	138 898 372	-	-	138 898 372
Fonds négociés en bourse – position acheteur	19 623 905	-	-	19 623 905
Options – position acheteur	129 262	-	-	129 262
Contrats à terme – position acheteur	-	1 174	-	1 174
Contrats à terme normalisés – position acheteur	197 479	-	-	197 479
Options – position vendeur	(23 018)	-	-	(23 018)
Contrats à terme – position vendeur	-	(60 132)	-	(60 132)
Contrats à terme normalisés – position vendeur	(260 000)	-	-	(260 000)
Total	158 566 000	(58 958)	243 893	158 750 935

NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

2. RAPPROCHEMENT DES ÉVALUATIONS DE LA JUSTE VALEUR DE NIVEAU 3

Les tableaux suivants présentent un rapprochement des évaluations de la juste valeur de niveau 3 des instruments financiers du Fonds pour la période close le 30 juin 2023 et pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

30 juin 2023	Actions – position acheteur \$	Actions – position vendeur \$	Total \$
Solde à l'ouverture de la période	243 893	-	243 893
Achats de placements au cours de la période	-	-	-
Produits des ventes au cours de la période	-	-	-
Transferts entrants au cours de la période	-	-	-
Transferts sortants au cours de la période	-	-	-
Gain (perte) net réalisé sur la vente de placements	-	-	-
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	47 158	-	47 158
Solde à la clôture de la période	291 051	-	291 051
Variation totale de la plus-value (moins-value) latente des actifs détenus au 30 juin 2023			47 158

31 décembre 2022	Actions – position acheteur \$	Actions – position vendeur \$	Total \$
Solde à l'ouverture de l'exercice	-	-	-
Achats de placements au cours de l'exercice	243 774	-	243 774
Produits des ventes au cours de l'exercice	-	-	-
Transferts entrants au cours de l'exercice	-	-	-
Transferts sortants au cours de l'exercice	-	-	-
Gain (perte) net réalisé sur la vente de placements	-	-	-
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	119	-	119
Solde à la clôture de l'exercice	243 893	-	243 893
Variation totale de la plus-value (moins-value) latente des actifs détenus au 31 décembre 2022			119

Pour la période close le 30 juin 2023 et l'exercice clos le 31 décembre 2022, certains titres détenus en position acheteur ont été classés au niveau 3. Les titres de niveau 3 en position acheteur du Fonds sont des reçus de souscription évalués au prix de transaction en vigueur au moment de l'achat. Si le cours des titres de niveau 3 avait augmenté ou diminué de 5 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait augmenté ou diminué, respectivement, d'environ 14 553 \$ au 30 juin 2023 (12 195 \$ au 31 décembre 2022). Les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie des justes valeurs sont réputés s'être produits au début de la période.

30 juin 2023							
Nom du titre	Juste valeur	Technique d'évaluation	Données nonobservables	Variation raisonnable (+)	Variation raisonnable (-)	Variation de la valeur (+)	Variation de la valeur (-)
Eagle SPV LP	291 051	Flux de trésorerie actualisés, valeur de l'entreprise	Taux d'actualisation, multiples de sociétés comparables	5 %	5 %	14 553 \$	(14 553) \$

31 décembre 2022							
Nom du titre	Juste valeur	Technique d'évaluation	Données nonobservables	Variation raisonnable (+)	Variation raisonnable (-)	Variation de la valeur (+)	Variation de la valeur (-)
Eagle SPV LP	243 893	Flux de trésorerie actualisés, valeur de l'entreprise	Taux d'actualisation, multiples de sociétés comparables	5 %	5 %	12 195 \$	(12 195) \$

FONDS MULTI-ACTIFS FORTIFIÉ PICTON MAHONEY

NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

3. COMPENSATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS FINANCIERS

Le tableau qui suit indique quelle aurait été l'incidence nette de l'exercice de la totalité des droits à compensation sur l'état de la situation financière du Fonds.

Actifs et passifs financiers	Montants admis pour la compensation			Net \$
	Actif (passif) brut \$	Instruments financiers \$	Garantie reçue/ fournie \$	
30 juin 2023				
Actifs dérivés – contrats de change à terme	68 166	(37 785)	-	30 381
Passifs dérivés – contrats de change à terme	(37 785)	37 785	-	-
31 décembre 2022				
Actifs dérivés – contrats de change à terme	1 174	(1 174)	-	-
Passifs dérivés – contrats de change à terme	(60 132)	1 174	-	(58 958)

4. OPÉRATIONS DE PRÊT DE TITRES

Le Fonds a conclu une entente de prêt de titres avec son dépositaire, Fiducie RBC Services aux Investisseurs. La valeur de marché globale de l'ensemble des titres prêtés par le Fonds ne peut dépasser 50 % de son actif. Le Fonds reçoit en retour une garantie correspondant au minimum à 102 % de la valeur des titres prêtés. Cette garantie est essentiellement constituée de titres à revenu fixe. Au 30 juin 2023, la valeur des titres prêtés s'élevait à 2 665 267 \$ et la garantie, à 2 718 575 \$ (titres prêtés d'une valeur de 6 198 566 \$ et garantie d'une valeur de 6 322 540 \$ au 31 décembre 2022).

Le revenu de prêt de titres figurant dans l'état du résultat global est présenté déduction faite des frais de prêt de titres perçus par le dépositaire du Fonds. Le revenu de prêt de titres s'établissait comme suit pour les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022 :

	30 juin 2023 (\$)	30 juin 2022 (\$)
Revenu brut de prêt de titres	10 431	32 397
Frais de prêt de titres	(3 651)	(11 339)
Revenu net de prêt de titres	6 780	21 058
Retenues d'impôts sur le revenu de prêt de titres	(855)	(3 617)
Revenu net tiré du prêt de titres reçu par le Fonds	5 925	17 441
Frais de prêt de titres en pourcentage du revenu brut de prêt de titres	35 %	35 %

5. AUTRE RISQUE DE PRIX

L'autre risque de prix s'entend du risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en fonction des variations des cours du marché, que ces variations soient causées par des facteurs propres à un titre en particulier ou à son émetteur, ou par d'autres facteurs touchant tous les instruments négociés sur un marché ou un segment de marché. Tous les titres comportent un risque de perte de capital. Ce risque est réduit par le Fonds au moyen d'une sélection minutieuse des titres et des autres instruments financiers qui respecte la stratégie de placement. Les placements du Fonds sont assujettis à l'autre risque de prix découlant des incertitudes entourant le prix futur des instruments.

D'après le coefficient bêta, qui permet de quantifier la relation entre le rendement du Fonds et celui de son indice, si l'indice mixte, constitué à 15 % de l'indice composé de rendement total S&P/TSX, à 30 % de l'indice MSCI Monde (rendement net total, en dollars canadiens), à 10 % de l'indice des bons du Trésor à 30 jours FTSE TMX Canada, à 25 % de l'indice BofA Merrill Lynch Global High Yield Index (couvert en dollars canadiens), à 5 % de l'indice BofA Merrill Lynch Global Corporate Index (couvert en dollars canadiens) et à 15 % de l'indice BofA Merrill Lynch G7 Global Government Index (couvert en dollars canadiens), avait augmenté ou diminué de 10 %, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 15 308 837 \$ (16 416 160 \$ au 31 décembre 2022). Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de ceux de l'analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

La pandémie de COVID-19 (maladie à coronavirus) a accentué la volatilité des marchés des capitaux et fortement perturbé l'activité des entreprises. Les effets persistants des perturbations imprévues des marchés, notamment celles causées par la COVID-19, peuvent exacerber les risques politiques, sociaux ou économiques préexistants et fragiliser considérablement certains émetteurs, secteurs ou types de titres. De telles perturbations des marchés ou de l'économie peuvent être de courte durée ou s'étendre sur une plus longue période et pourraient avoir des conséquences qui ne sont pas encore prévisibles.

NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

6. RISQUE DE CHANGE

Le risque de change reflète l'incidence nette des fluctuations des taux de change, compte tenu des contrats à terme. Monnaies étrangères auxquelles le Fonds était exposé au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022 :

INSTRUMENTS FINANCIERS					
30 juin 2023 Monnaie	Monétaires \$	Non monétaires \$	Contrats de change à terme \$	Total \$	Pourcentage de l'actif net %
Dollar américain	202 820	8 108 017	(7 673 527)	637 310	0,4 %
Euro	35 833	-	-	35 833	0,0 %
Livre sterling	(21 406)	-	-	(21 406)	0,0 %
Dollar australien	(30 698)	-	-	(30 698)	0,0 %
Exposition nette	186 549	8 108 017	(7 673 527)	621 039	0,4 %

INSTRUMENTS FINANCIERS					
31 décembre 2022 Monnaie	Monétaires \$	Non monétaires \$	Contrats de change à terme \$	Total \$	Pourcentage de l'actif net %
Dollar américain	914 907	12 809 029	(10 530 671)	3 193 265	1,9 %
Euro	35 894	-	-	35 894	0,0 %
Livre sterling	(76 316)	-	-	(76 316)	0,0 %
Exposition nette	874 485	12 809 029	(10 530 671)	3 152 843	1,9 %

Si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport aux autres monnaies détenues dans le portefeuille de placements, l'actif net aurait diminué ou augmenté d'environ 31 052 \$ (157 642 \$ au 31 décembre 2022). Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de ceux de l'analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

7. RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers portant intérêt qui sont détenus dans le portefeuille de placements, par exemple, les obligations. Au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022, le risque de taux d'intérêt est minime, car la majorité des instruments financiers détenus par le Fonds ne portent pas intérêt.

8. RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit découle des placements dans des instruments de créance. Au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022, le Fonds ne détenait pas de placement direct dans des instruments de créance. La notation de toutes les contreparties aux contrats dérivés était d'au moins A-. La totalité de la trésorerie est détenue auprès d'une institution financière ayant reçu une notation d'au moins A+.

FONDS MULTI-ACTIFS FORTIFIÉ PICTON MAHONEY

NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

9. EXPOSITION DU FONDS SOUS-JACENT À L'AUTRE RISQUE DE PRIX, AU RISQUE DE CHANGE, AU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT ET AU RISQUE DE CRÉDIT

Le Fonds peut aussi être indirectement exposé à l'autre risque de prix, au risque de change, au risque de taux d'intérêt et au risque de crédit en raison de ses placements dans les fonds sous-jacents.

Le tableau ci-après présente l'incidence sur l'actif net du Fonds de variations possibles et raisonnables des rendements de chacune des stratégies auxquelles est exposé le Fonds par l'intermédiaire des six fonds sous-jacents dans lesquels il investit à la date de clôture de l'exercice. L'incidence sur l'actif net est déterminée en appliquant à chaque stratégie une fluctuation possible de 5 % de l'actif net du Fonds. Aux fins d'analyse, il est présumé que les rendements de chaque stratégie ont augmenté ou diminué de la façon présentée et que toutes les autres variables sont restées constantes par ailleurs. Les risques indirects présentés correspondent au risque de marché auquel les différentes stratégies sont exposées (Cr = risque de crédit, C = risque de change, I = risque de taux d'intérêt et P = autre risque de prix).

30 juin 2023				
Stratégie	Exposition aux risques sous-jacents	Nombre de fonds	Incidence sur l'actif net d'une hausse ou d'une baisse de 5 %	
			\$	
Actions canadiennes	P	6	721 458	
Actions américaines	P	6	2 449 103	
Actions internationales	P	3	1 099 138	
Titres à revenu fixe canadiens	Cr,I	4	1 255 394	
Titres à revenu fixe américains	Cr, C, I	5	1 352 059	
Titres à revenu fixe internationaux	Cr, C, I	3	(12 825)	
Total			6 864 327	

31 décembre 2022				
Stratégie	Exposition aux risques sous-jacents	Nombre de fonds	Incidence sur l'actif net d'une hausse ou d'une baisse de 5 %	
			\$	
Actions canadiennes	P	5	1 187 397	
Actions américaines	P	6	2 487 337	
Actions internationales	P	4	1 080 049	
Titres à revenu fixe canadiens	Cr,I	4	1 014 057	
Titres à revenu fixe américains	Cr, C, I	4	1 203 786	
Titres à revenu fixe internationaux	Cr, C, I	3	(27 708)	
Total			6 944 918	

10. RISQUE DE CONCENTRATION

Le tableau ci-dessous résume le risque de concentration du Fonds en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022.

Territoire	% de l'actif net	
	30 juin 2023	31 décembre 2022
POSITIONS ACHETEUR	86,8 %	92,4 %
Actions canadiennes	82,2 %	84,9 %
Fonds d'investissement	78,1 %	80,8 %
Équivalents indiciels	4,1 %	4,1 %
Actions mondiales	4,6 %	7,4 %
Équivalents indiciels internationaux	4,4 %	7,3 %
États-Unis	0,2 %	0,1 %
Instruments dérivés	0,0 %	0,1 %
POSITIONS VENDEUR	-0,3 %	-0,1 %
Instruments dérivés	-0,3 %	-0,1 %

FONDS MULTI-ACTIFS FORTIFIÉ PICTON MAHONEY

NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

11. RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le tableau qui suit présente une analyse des passifs financiers du Fonds par catégorie d'échéance, d'après le terme à courir jusqu'à la date d'échéance contractuelle. Les montants présentés dans le tableau reflètent les flux de trésorerie contractuels non actualisés. Les montants à payer aux porteurs de parts rachetables sont présentés à l'état de la situation financière en tant qu'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et sont payables à vue.

30 juin 2023	À vue	Moins de 3 mois	Plus de 3 mois	Total
Passifs financiers	\$	\$	\$	\$
Rachats à payer	43 100	-	-	43 100
Charges à payer et autres montants à payer	-	801 523	-	801 523
Passifs dérivés	537 140	-	-	537 140

31 décembre 2022	À vue	Moins de 3 mois	Plus de 3 mois	Total
Passifs financiers	\$	\$	\$	\$
Rachats à payer	96 019	-	-	96 019
Charges à payer et autres montants à payer	-	322 131	-	322 131
Passifs dérivés	343 150	-	-	343 150

12. OPÉRATIONS SUR LES PARTS DU FONDS

Semestres clos les 30 juin (non audité)

	2023					2022				
	Catégorie A	Catégorie F	Catégorie FT	Catégorie T	Catégorie I	Catégorie A	Catégorie F	Catégorie FT	Catégorie T	Catégorie I
Partis émises et en circulation, à l'ouverture de la période	3 418 383	6 762 853	1 729 949	126 884	758	3 395 113	7 679 225	1 791 976	150 449	758
Partis émises	317 951	328 791	247 897	50 761	-	429 957	1 234 617	164 683	2 899	-
Partis réinvesties	-	-	16 099	315	-	-	-	19 668	297	-
Partis rachetées	(292 204)	(704 023)	(87 973)	(2 224)	-	(364 494)	(2 304 546)	(158 213)	(13 594)	-
Partis émises et en circulation, à la clôture de la période	3 444 130	6 387 621	1 905 972	175 736	758	3 460 576	6 609 296	1 818 114	140 051	758
Nombre moyen pondéré de parts détenues au cours de la période	3 432 211	6 605 770	1 845 747	157 401	758	3 421 454	7 249 818	1 841 417	147 857	758

13. COMMISSIONS

Semestres clos les 30 juin (non audité) (en milliers de dollars)

	2023	2022
Commissions de courtage	83	57
Accords de paiement indirect	-	-

14. REPORTS PROSPECTIFS DE PERTES FISCALES

Au 31 décembre (en milliers de dollars)

	2022
Report prospectif du montant net des pertes en capital	49
Report prospectif des pertes autres qu'en capital	-

FONDS MULTI-ACTIFS FORTIFIÉ PICTON MAHONEY

NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

15. ENTITÉS STRUCTURÉES

Le tableau suivant présente le détail des placements du Fonds dans les fonds sous-jacents au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022 :

Fonds sous-jacents	Juste valeur du placement du Fonds (en milliers de dollars)	Actif net des fonds sous-jacents (en milliers de dollars)	Pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent
Au 30 juin 2023			
FNB 3iQ Bitcoin	26	102 799	0,0 %
Ether ETF	36	48 452	0,0 %
iShares Core Canadian Government Bond Index ETF	2 746	917 246	0,0 %
iShares S&P/TSX 60 Index ETF	4 456	10 982 902	0,0 %
db X-trackers Harvest CSI 300 China A-Shares ETF	503	3 024 998	0,0 %
Invesco DB Agriculture Fund	404	1 105 184	0,0 %
Invesco DB Base Metals Fund	409	216 089	0,0 %
Invesco DB Energy Fund	419	98 207	0,0 %
iShares 20+ Year Treasury Bond ETF	1 362	52 165 355	0,0 %
iShares 7-10 Year Treasury Bond ETF	2 348	38 475 106	0,0 %
iShares MSCI Brazil Capped ETF	661	7 061 612	0,0 %
iShares MSCI India ETF	625	6 752 293	0,0 %
iShares MSCI Mexico Capped ETF	576	2 171 609	0,0 %
iShares MSCI South Africa ETF	511	373 637	0,0 %
Fonds alternatif fortifié extension active Picton Mahoney*	1 119	2 739 074	0,0 %
Fonds d'actions fortifié Picton Mahoney*	77 236	103 316	74,8 %
Fonds de revenu fortifié Picton Mahoney*	42 704	708 612	6,0 %
Fonds alternatif fortifié d'occasions liées à l'inflation Picton Mahoney*	6 853	14 922	45,9 %
Fonds alternatif fortifié acheteur/vendeur Picton Mahoney*	5 107	330 939	1,5 %
Fonds alternatif fortifié marché neutre Picton Mahoney*	3 749	1 102 276	0,3 %
Fonds alternatif fortifié situations spéciales Picton Mahoney*	517	137 955	0,4 %

Fonds sous-jacents	Juste valeur du placement du Fonds (en milliers de dollars)	Actif net des fonds sous-jacents (en milliers de dollars)	Pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent
Au 31 décembre 2022			
FNB 3iQ CoinShares Bitcoin CAD	14	258 324	0,0 %
Ether ETF	23	31 580	0,1 %
iShares Core Canadian Government Bond Index ETF	2 731	591 883	0,5 %
iShares S&P/TSX 60 Index ETF	4 291	10 599 138	0,0 %
db X-trackers Harvest CSI 300 China A-Shares ETF	402	2 739 074	0,0 %
Invesco DB Agriculture Fund	2 326	1 450 389	0,2 %
Invesco DB Base Metals Fund	2 164	302 977	0,7 %
Invesco DB Energy Fund	2 304	208 573	1,1 %
iShares 20+ Year Treasury Bond ETF	1 349	36 518 439	0,0 %
iShares 7-10 Year Treasury Bond ETF	2 384	30 894 337	0,0 %
iShares MSCI Brazil Capped ETF	368	6 378 507	0,0 %
iShares MSCI India ETF	435	6 226 283	0,0 %
iShares MSCI Mexico Capped ETF	402	1 384 951	0,0 %
iShares MSCI South Africa ETF	431	527 903	0,1 %
Fonds alternatif fortifié extension active Picton Mahoney*	1 043	64 109	1,6 %
Fonds d'actions fortifié Picton Mahoney*	78 193	110 242	70,9 %
Fonds de revenu fortifié Picton Mahoney*	44 025	656 087	6,7 %
Fonds alternatif fortifié acheteur/vendeur Picton Mahoney*	13 950	303 290	4,6 %
Fonds alternatif fortifié marché neutre Picton Mahoney*	1 189	973 474	0,1 %
Fonds alternatif fortifié situations spéciales Picton Mahoney*	497	78 303	0,6 %

* Fonds gérés par Picton Mahoney Asset Management.

FONDS MULTI-ACTIFS FORTIFIÉ PICTON MAHONEY

NOTES ANNEXES

Au 30 juin 2023 (non audité)

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le Fonds multi-actifs fortifié Picton Mahoney (le « Fonds ») est une fiducie de fonds commun de placement à capital variable établie sous le régime des lois de la province d'Ontario aux termes d'une convention de fiducie datée du 21 octobre 2015 (la « déclaration de fiducie »). Le Fonds a commencé ses activités le 29 octobre 2015. En vertu de la déclaration de fiducie, Picton Mahoney Asset Management agit à titre de gestionnaire (le « gestionnaire »), de conseiller en valeurs (le « conseiller en valeurs ») et de fiduciaire (le « fiduciaire ») du Fonds. Le gestionnaire est responsable des activités courantes du Fonds, y compris de la gestion des portefeuilles de placement du Fonds. L'adresse du siège social du Fonds est le 33 Yonge Street, Suite 830, Toronto (Ontario) M5E 1G4. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens (CAD). La publication de ces états financiers a été autorisée par le gestionnaire le 29 août 2023.

Le 29 octobre 2015, 15 001 parts de catégorie A ont été émises en faveur du gestionnaire du Fonds, pour une contrepartie en trésorerie de 10,00 CAD par part.

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de catégories ou de séries, et émettre un nombre illimité de parts de chaque catégorie ou série. Le Fonds a créé des parts de catégories A, F, FT, T et I.

Les parts de catégorie A sont offertes à tous les investisseurs. Les parts de catégorie F sont offertes aux investisseurs qui participent à un programme de compte sur honoraires ou de compte intégré auprès de leur courtier inscrit et qui paient des frais annuels selon les parts détenues plutôt que des commissions sur les opérations ou, au gré du gestionnaire, à tout autre investisseur pour lequel le gestionnaire n'engage aucuns frais de placement. Les parts de catégorie FT sont offertes aux investisseurs qui participent à un programme de compte sur honoraires ou de compte intégré auprès de leur courtier inscrit et qui paient des frais annuels selon les parts détenues plutôt que des commissions sur les opérations ou, au gré du gestionnaire, à tout autre investisseur pour lequel le gestionnaire n'engage aucuns frais de placement. Les parts de catégorie FT ont également été conçues pour procurer aux investisseurs des entrées de trésorerie au moyen de distributions mensuelles en espèces. Les parts de catégorie T sont offertes à tous les investisseurs et ont été conçues pour procurer aux investisseurs des entrées de trésorerie au moyen de distributions mensuelles en espèces. Les parts de catégorie I sont offertes aux investisseurs institutionnels ou à d'autres investisseurs, au cas par cas, au gré du gestionnaire.

Au 30 juin 2023, le Fonds comptait cinq catégories de parts : A, F, FT, T et I. Au 30 juin 2023, le gestionnaire détenait 758 parts de catégorie I.

L'objectif de placement du Fonds consiste à réaliser une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres et dans des titres à revenu du monde entier et à atténuer le risque de pertes financières au moyen de stratégies de couverture.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables du Fonds sont décrites ci-après.

a) Base d'établissement

Les présents états financiers intermédiaires non audités ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale 34 *Information financière intermédiaire* (IAS 34) publiée par l'International Accounting Standards Board. Les méthodes comptables et méthodes de calcul utilisées sont les mêmes que pour les plus récents états financiers annuels audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Les présents états financiers intermédiaires non audités ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne la

réévaluation des actifs et passifs financiers (y compris les instruments dérivés) à la juste valeur par le biais du résultat net.

b) Classement

i) Actifs

Le Fonds classe ses placements selon son modèle économique pour la gestion des actifs financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Les actifs financiers sont gérés et leur rendement est évalué à la juste valeur. Le Fonds privilégie les données sur la juste valeur et s'en sert pour l'évaluation du rendement des actifs et la prise de décision. Il n'a pas opté pour une désignation irrévocable des actions comme étant évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Les flux de trésorerie contractuels des titres de créance du Fonds se composent uniquement des intérêts et du capital. Toutefois, ces titres ne sont pas détenus pour en percevoir les flux de trésorerie contractuels ni à la fois pour les flux de trésorerie contractuels et la vente. Les flux de trésorerie contractuels sont accessoires par rapport à la réalisation des objectifs induits par le modèle économique du Fonds. En conséquence, tous les placements sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

ii) Passifs

Le Fonds recourt à des ventes à découvert, qui sont des ventes des titres empruntés en prévision d'une baisse de leur valeur de marché. Les ventes à découvert sont aussi utilisées dans diverses opérations d'arbitrage. Les titres vendus à découvert sont détenus à des fins de transaction et classés dans les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Les contrats dérivés ayant une juste valeur négative sont classés dans les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Par conséquent, le Fonds classe tous ses placements dans les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Selon la politique du Fonds, le gestionnaire doit évaluer l'information relative aux actifs financiers et aux passifs financiers selon la méthode de la juste valeur, conjointement avec les autres informations financières pertinentes.

c) Évaluation de la juste valeur

Le Fonds utilise une hiérarchie des justes valeurs à trois niveaux pour présenter la juste valeur fondée sur les données d'entrée utilisées pour évaluer ses placements. Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

- Niveau 1 – Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 – Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);
- Niveau 3 – Données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données d'entrée non observables).

La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3. La politique du Fonds consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

d) Évaluation des placements et des dérivés

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou

FONDS MULTI-ACTIFS FORTIFIÉ PICTON MAHONEY

NOTES ANNEXES

Au 30 juin 2023 (non audité)

payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs, soit les actions, les obligations, les options, les bons de souscription et les fonds négociés en bourse, est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le dernier cours pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances. Les titres non cotés sur une bourse reconnue sont évalués de la même manière, sur la base des cours publiés obtenus auprès de courtiers reconnus. Les titres pour lesquels une cote ne peut être facilement obtenue seront évalués à la juste valeur établie de bonne foi par le gestionnaire ou des personnes agissant sous sa supervision. Le coût des placements représente le montant payé pour chaque titre et est calculé selon la méthode du coût moyen.

La juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les dérivés hors cote, est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Le Fonds utilise diverses méthodes et fait des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables.

Dans la mesure du possible, les modèles utilisent des données observables. Néanmoins, le gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien le risque de crédit propre que le risque de crédit de la contrepartie), les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses touchant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers. Le Fonds considère comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question.

Les parts de fonds d'investissement détenues dans le portefeuille sont évaluées à leur valeur liquidative respective aux dates d'évaluation pertinentes, établies par le gestionnaire, ces valeurs étant les plus facilement et régulièrement disponibles.

Les bons de souscription, les options et les contrats à terme normalisés qui ne sont pas inscrits à la cote d'une bourse reconnue sont évalués au moyen du modèle de Black-Scholes et de données de marché observables.

Les contrats de change à terme sont évalués à chaque jour d'évaluation sur la base de l'écart entre la valeur du contrat à la date de signature et sa valeur au jour d'évaluation.

L'écart entre la juste valeur et le coût moyen est présenté à titre de variation de la plus-value (moins-value) latente des placements, des options et des contrats de change à terme.

Les autres actifs financiers détenus à des fins de perception et les autres passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer, actualisé s'il y a lieu selon le taux d'intérêt effectif du contrat. La juste valeur des autres actifs et passifs financiers évalués au coût amorti correspond approximativement à leur valeur comptable, en raison de leur échéance à court terme.

Montants à recevoir pour les placements vendus et achats de placements à payer

Les montants à recevoir pour les placements vendus et les achats de placements à payer représentent les opérations dont le règlement ou la livraison n'a pas encore eu lieu à la date de clôture de l'état de la situation financière. Ces montants sont initialement comptabilisés à la juste valeur, puis au coût amorti par la suite. À chaque date de clôture, les Fonds doivent évaluer la correction de valeur pour montants à recevoir pour les placements vendus et achats de placements à payer à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale. Si, à la date de clôture, le risque de crédit n'a pas fortement augmenté depuis la comptabilisation initiale, la correction de valeur comptabilisée correspond au montant des pertes de crédit attendues pour douze mois. Une correction de valeur peut être nécessaire si la contrepartie éprouve des difficultés financières importantes ou qu'elle risque de s'engager dans un processus de faillite ou de restructuration financière, ou en cas de défaut de paiement. Si le risque de crédit d'un actif augmente au point qu'il soit considéré comme déprécié, les revenus d'intérêts sont calculés en fonction de la valeur comptable brute, ajustée pour tenir compte de la correction de valeur. Le gestionnaire a établi que tout paiement contractuel en souffrance depuis plus de 30 jours et toute détérioration importante de la qualité de crédit d'une contrepartie représentent une augmentation significative du risque de crédit. Tout paiement contractuel en souffrance depuis plus de 90 jours est considéré comme déprécié.

e) Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts à vue auprès d'une institution financière canadienne et inscrite à la juste valeur.

f) Opérations de placement et constatation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date où elles ont lieu. Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le revenu de dividendes est constaté à la date ex-dividende. Le Fonds n'amortit pas les primes versées et les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, sauf lorsqu'il s'agit d'obligations zéro coupon, qui sont amorties selon le mode linéaire. Les gains ou les pertes réalisés sur la vente de placements et la plus-value ou la moins-value latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Le coût moyen ne comprend pas l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe, à l'exception des obligations zéro coupon. Les revenus, les charges communes et les gains (pertes) sont attribués à chaque catégorie du Fonds selon sa part proportionnelle de la valeur liquidative totale.

Aux fins de l'impôt, le Fonds comptabilise les distributions provenant de placements dans des fonds d'investissement sous la forme dans laquelle elles sont reçues à la date de distribution. Les montants reçus de fonds sous-jacents sont inclus dans les distributions provenant de fonds sous-jacents.

g) Évaluation des parts du Fonds

La valeur liquidative du Fonds est calculée à la clôture d'un jour normal de bourse (normalement 16 h, heure de l'Est) chaque jour où la Bourse de Toronto (« TSX ») est ouverte (la « date d'évaluation »). La valeur liquidative du Fonds sera calculée en dollars canadiens, et les parts sont libellées en dollars canadiens.

Les parts du Fonds sont réparties entre les catégories A, F, FT, T et I. Chaque catégorie se compose de parts de valeur égale. Lorsque vous investissez dans le Fonds, vous achetez des parts d'une catégorie en particulier du Fonds.

FONDS MULTI-ACTIFS FORTIFIÉ PICTON MAHONEY

NOTES ANNEXES

Au 30 juin 2023 (non audité)

La valeur liquidative par part est calculée pour chaque catégorie de parts (le « prix par part »). Le prix par part est le prix utilisé pour la totalité des achats, substitutions, reclassements et rachats de parts d'une catégorie (y compris les achats effectués lors du réinvestissement des distributions). Le prix auquel des parts sont émises ou rachetées est fondé sur le premier prix par part applicable établi après la réception de l'ordre d'achat ou de rachat.

Le prix par part de chaque catégorie du Fonds est calculé en établissant la juste valeur des placements et des autres actifs attribués à une catégorie, et en soustrayant du montant obtenu les passifs attribués à cette catégorie. On obtient ainsi la valeur liquidative de la catégorie. Le prix par part d'une catégorie est obtenu en divisant la valeur liquidative de cette catégorie par le nombre total de parts de cette catégorie qui sont détenues par les investisseurs. Les achats et les rachats de parts sont comptabilisés par catégorie, mais les actifs attribués à l'ensemble des catégories d'un Fonds sont mis en commun afin de créer un seul fonds à des fins de placement.

Chaque catégorie assume sa quote-part des coûts du fonds, ainsi que des frais de gestion et de la rémunération au rendement. Le prix par part varie d'une catégorie à l'autre parce que les coûts liés au fonds, les frais de gestion et la rémunération au rendement varient d'une catégorie à l'autre.

Tout ordre relatif à une souscription, à un reclassement, à une substitution ou à un rachat reçu après 16 h (heure de l'Est) un jour d'évaluation sera traité le jour d'évaluation suivant.

h) Conversion des devises

La monnaie fonctionnelle et de présentation du Fonds est le dollar canadien. La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en monnaie étrangère est convertie en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la clôture de chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de titres libellés en monnaie étrangère et les revenus et charges connexes sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de ces opérations.

Les gains et pertes de change sur la trésorerie et les autres actifs et passifs sont inscrits au poste « Gain (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs et passifs » et les gains et pertes de change sur les autres actifs et passifs financiers sont inscrits aux postes « Gain (perte) net réalisé sur les placements, les options et les contrats de change à terme » et « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements, des options et des contrats de change à terme ».

i) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part de chaque catégorie du Fonds correspond à l'augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque catégorie de parts, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de cette catégorie au cours de l'exercice.

j) Coûts de transactions

Les coûts de transactions sont des coûts marginaux résultant directement de l'acquisition, de l'émission ou de la cession d'un placement et qui comprennent les frais et commissions versés aux placeurs pour compte, aux conseillers et aux courtiers, les droits prélevés par les organismes de réglementation et les bourses de valeurs mobilières, ainsi que les droits et taxes de transfert. Ces coûts sont passés en charges et inscrits au poste « Coûts de transactions » dans l'état du résultat global.

k) Opérations de prêts de titres

Le Fonds peut conclure des opérations de prêts de titres. Ces opérations nécessitent l'échange temporaire de titres, l'emprunteur fournissant des garanties et s'engageant à remettre les mêmes titres au Fonds à une date ultérieure. Le revenu tiré de ces opérations se présente sous forme de frais réglés par la contrepartie et, dans certains cas, d'intérêts versés sur les titres détenus en garantie. Le revenu tiré de ces opérations est inscrit selon la méthode de la comptabilité d'engagement et inclus dans l'état du résultat global.

Le Fonds a conclu une entente de prêts de titres avec son dépositaire, Fiducie RBC Services aux Investisseurs. La valeur de marché globale de l'ensemble des titres prêtés par le Fonds ne peut dépasser 50 % de son actif. Le Fonds recevra une garantie correspondant au minimum à 102 % de la valeur des titres prêtés. La garantie est généralement composée de trésorerie et d'obligations émises ou garanties par le gouvernement du Canada, par une province canadienne ou par un organisme supranational accepté du Canada, comme le prévoit le Règlement 81-102. Le revenu de prêts de titres figurant dans l'état du résultat global est présenté déduction faite des frais de prêts de titres perçus par le dépositaire du Fonds, Fiducie RBC Services aux Investisseurs.

l) IFRS 9 Instruments financiers

IFRS 9 *Instruments financiers* traite du classement, de l'évaluation et de la décomptabilisation des actifs et passifs financiers.

Le classement et l'évaluation des créances sont fondés sur le modèle économique adopté par l'entité pour la gestion des actifs financiers et sur les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Un instrument de créance est évalué au coût amorti si l'objectif du modèle économique est de détenir l'actif financier à des fins de réalisation des flux de trésorerie contractuels, lesquels sont constitués uniquement de remboursements de capital et de versements d'intérêts. Un instrument de créance est évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si l'objectif du modèle économique est de détenir l'actif financier à des fins de réalisation des flux de trésorerie contractuels ainsi qu'à des fins de vente. Tous les autres instruments de créance doivent être comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net. Toutefois, une entité peut, lors de la comptabilisation initiale, désigner irrévocablement un actif financier comme étant évalué à la juste valeur par le biais du résultat net si cette désignation élimine ou réduit sensiblement une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation. Les dérivés et les instruments de capitaux propres sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net à moins que, pour les instruments de capitaux propres non détenus à des fins de transaction, un choix irrévocable ne soit fait de les évaluer à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Le portefeuille de placements du Fonds est toujours classé à la juste valeur par le biais du résultat net, et les autres actifs financiers détenus à des fins de perception continuent d'être évalués au coût amorti.

m) Entités structurées

Une entité structurée est une entité conçue de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels.

Picton Mahoney a établi que tous les fonds sous-jacents dans lesquels le Fonds investit sont des entités structurées non consolidées. Dans le cadre de cette évaluation, Picton Mahoney a examiné le fait que la prise de décision sur les activités des fonds sous-jacents ne dépend pas des droits de vote ou des droits similaires du Fonds et d'autres investisseurs des fonds sous-jacents.

Au 30 juin 2023 (non audité)

Le Fonds peut investir dans des fonds sous-jacents qui ont pour objectifs d'offrir un revenu et un potentiel de croissance du capital à court terme ou à long terme. Les fonds sous-jacents peuvent recourir à l'emprunt, dans le respect de leurs objectifs de placement respectifs. Les fonds sous-jacents financent leurs activités en émettant des parts rachetables qui sont remboursables au gré du porteur et qui donnent à ce dernier le droit de recevoir une participation proportionnelle dans l'actif net du fonds sous-jacent concerné. La participation du Fonds dans des fonds sous-jacents, au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022, consistant en des parts rachetables, est comptabilisée à la juste valeur dans l'état de la situation financière. Cette participation représente l'exposition maximale du Fonds dans ces fonds sous-jacents. Le Fonds ne fournit pas de soutien financier important supplémentaire ou autre aux fonds sous-jacents et ne s'est pas engagé à le faire. La variation de la juste valeur de chaque fonds sous-jacent pour la période est comptabilisée au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements, des options et des contrats de change à terme » dans l'état du résultat global.

n) Compensation

Les Fonds opèrent compensation des actifs et passifs financiers et présentent le montant net qui en résulte dans le bilan lorsqu'ils ont un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et ont l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Le droit juridiquement exécutoire ne doit pas être conditionnel à des événements futurs et doit être exécutoire dans le cours normal des activités et en cas de défaut, d'insolvabilité ou de faillite de la société ou de la contrepartie.

3. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

Pour la préparation des présents états financiers, la direction a eu recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de certains actifs et passifs à la date de clôture et sur les montants de certains revenus et de certaines charges de la période. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants du Fonds pour la préparation des états financiers.

Évaluation à la juste valeur des dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds détient des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif (y compris des dérivés). La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des prix ou à des indications de prix fournies par les teneurs de marché.

En l'absence de données de marché, le Fonds peut évaluer ses positions au moyen de ses propres modèles, qui reposent sur des méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur d'activité. Les modèles utilisés pour déterminer la juste valeur sont validés et examinés périodiquement par le gestionnaire, qui est indépendant de la partie qui les a créés.

Dans la mesure du possible, les modèles utilisent des données observables. Néanmoins, le gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien le risque de crédit propre que le risque de crédit de la contrepartie), les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses touchant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers. Le Fonds considère comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question.

4. RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Fonds est exposé à divers risques financiers, notamment le risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix), le risque de crédit et le risque de liquidité. L'équipe de gestion des placements examine et rééquilibre régulièrement et continuellement le portefeuille afin de maintenir le rapport risque/rendement cible. Les portefeuilles associés à chaque stratégie sont examinés les uns par rapport aux autres et comparativement à leur indice de référence. Les pondérations par secteur et par type de titre font également l'objet d'analyses. Tous les placements comportent un risque de perte de capital.

Voir les notes propres au Fonds pour des informations sur les risques liés aux instruments financiers du Fonds.

Risque de prix :

Le Fonds investit dans des instruments financiers et prend des positions dans des titres inscrits à la cote d'une bourse ou négociés hors cote, qui peuvent comprendre des dérivés. Au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022, le Fonds détenait des actions positions acheteur et vendeur de sociétés ouvertes dont les titres sont activement négociés sur une bourse reconnue. Les actions sont exposées au risque de prix résultant des incertitudes liées à l'évolution des cours des instruments (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change).

Les ventes à découvert comportent certains risques, notamment le risque que la vente à découvert d'un titre expose le Fonds à des pertes si la valeur du titre augmente. Toute vente à découvert crée le risque d'une perte théoriquement illimitée, car le cours du titre sous-jacent peut théoriquement augmenter à l'infini et entraîner une hausse, pour le Fonds, des coûts d'achat des titres servant à couvrir la position à découvert. En outre, pour effectuer une vente à découvert, un Fonds doit emprunter des titres. Rien ne garantit que le prêteur des titres n'en exigera pas le remboursement avant que le Fonds souhaite le faire, l'obligeant éventuellement à emprunter les titres auprès d'un autre prêteur ou de les acheter sur le marché à un prix moins intéressant. De plus, l'emprunt de titres entraîne le paiement d'une commission, qui pourrait augmenter pendant la période d'emprunt, ce qui augmenterait les frais liés à la stratégie de vente à découvert. Rien ne garantit non plus que le titre vendu à découvert puisse être racheté, compte tenu des contraintes de l'offre et de la demande sur les marchés. Finalement, afin de maintenir les rapports appropriés entre les positions acheteur et les positions vendeur d'un Fonds, le gestionnaire pourrait devoir acheter ou vendre des titres à découvert à des prix non intéressants. Le risque maximal découlant des instruments financiers détenus en position acheteur est fonction de la juste valeur de ces instruments.

Risque de change :

Le risque de change s'entend du risque que la trésorerie et les titres détenus par le Fonds et les montants à payer ou à recevoir de courtiers soient en monnaie autre que le dollar canadien ou qu'ils soient exposés à une monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle du Fonds. Les titres étrangers sont libellés en devises et leurs prix sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds pour déterminer la juste valeur. Par conséquent, les fluctuations de change auront une incidence sur la valeur liquidative de chaque catégorie. Le Fonds peut conclure des contrats de change à terme afin de gérer son risque de change.

Risque de taux d'intérêt :

Le risque de taux d'intérêt découle de l'investissement dans des instruments financiers portant intérêt et de la possibilité que la variation des taux d'intérêt en vigueur sur le marché ait une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur de tels instruments financiers. Les variations de taux d'intérêt ont une faible incidence sur la juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie investis à des taux d'intérêt

FONDS MULTI-ACTIFS FORTIFIÉ PICTON MAHONEY

NOTES ANNEXES

Au 30 juin 2023 (non audité)

à court terme du marché. Les variations des taux d'intérêt du marché ont aussi une influence sur les cours de marché. En outre, les variations des taux d'intérêt du marché peuvent influencer sur les coûts d'emprunt des positions vendeur détenues par le Fonds.

Risque de crédit :

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement qu'elle a conclu avec le Fonds. Toutes les transactions visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de défaillance est considéré comme limité, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement au titre d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation. Le recours à des dépositaires et à des courtiers primaires qui procèdent au règlement des transactions comporte toutefois des risques et, dans de rares circonstances, les titres et autres actifs déposés auprès du dépositaire ou du courtier peuvent être exposés au risque de crédit lié à ces parties. En outre, des problèmes d'ordre pratique ou des retards peuvent survenir lorsque le Fonds tente de faire respecter ses droits à l'égard des actifs en cas d'insolvabilité d'une telle partie.

Le Fonds est exposé au risque de crédit. Pour déterminer s'il existe une perte de crédit attendue sur les autres actifs financiers au coût amorti, le gestionnaire tient compte de l'analyse historique et des informations prospectives. Au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022, toutes les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir, les montants à recevoir du gestionnaire, les dépôts auprès de courtiers pour les titres vendus à découvert et la trésorerie étaient détenus par des contreparties ayant une bonne qualité de crédit et devaient être réglés dans un délai maximum d'une semaine. Le gestionnaire pense que la probabilité de défaillance de ces instruments est presque nulle, car la capacité des contreparties à s'acquitter de leurs obligations contractuelles à court terme est élevée. Le Fonds n'a donc pas comptabilisé de correction de valeur correspondant au montant des pertes de crédit attendues sur douze mois, car cette dépréciation serait négligeable.

Risque de liquidité :

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'un Fonds ne puisse disposer de trésorerie suffisante pour régler ses paiements. Le Fonds investit principalement dans des titres liquides qui sont facilement réalisables sur un marché actif, ce qui est indispensable si le Fonds doit financer quotidiennement des rachats dans le cadre de ses activités. Le Fonds peut à l'occasion investir dans des titres de négociation restreinte dans le cadre de placements privés, bien que ce type de placement ne représente pas une part importante de sa valeur liquidative. Le Fonds peut aussi maintenir une réserve de trésorerie pour les rachats de parts. Tous les passifs du Fonds arrivent à échéance dans un an ou moins. Les parts rachetables sont rachetables à vue, au gré du porteur. Toutefois, le gestionnaire ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle soit représentative des sorties de trésorerie réelles, car les porteurs conservent généralement ces instruments pour une plus longue période.

Risque de concentration :

Le risque de concentration découle de l'exposition à des instruments financiers d'une même catégorie, qu'il s'agisse d'une région, d'un type d'actif ou du secteur.

5. GESTION DU CAPITAL

Le capital du Fonds correspond aux parts émises et en circulation, ainsi qu'à la valeur liquidative attribuable aux porteurs de parts participants. Le gestionnaire gère le capital du Fonds conformément aux objectifs, aux stratégies et aux restrictions de placements, tels qu'ils sont décrits dans

le prospectus du Fonds, tout en conservant suffisamment de liquidités pour répondre aux demandes de rachat. Le Fonds n'est assujéti à aucune exigence externe en matière de capital.

6. TRANSACTIONS SUR PARTS RACHETABLES

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de catégories de parts aux conditions fixées par le gestionnaire. Dans le futur, d'autres catégories peuvent être offertes à d'autres conditions, notamment des modalités différentes en matière de frais, de rémunération des courtiers et de niveaux minimaux de souscription. Chaque part d'une catégorie représente une participation indivise dans la valeur liquidative du Fonds attribuable à cette catégorie.

Le Fonds est ouvert aux nouveaux investisseurs et aux achats de parts supplémentaires quotidiennement. Les parts du Fonds sont offertes à la valeur liquidative par part de la catégorie, calculée à la date d'évaluation applicable. Le placement initial minimal dans le Fonds est de 2 000 \$ pour toutes les catégories. Le gestionnaire peut toutefois, à son gré, accepter une souscription initiale inférieure, à condition que, dans chaque cas, l'émission de parts relativement à une telle souscription soit autrement dispensée des exigences en matière de prospectus prévues par les lois sur les valeurs mobilières applicables. Les placements minimaux subséquents sont de 500 CAD, sous réserve de la législation en valeurs mobilières applicable.

Le capital du Fonds est constitué de parts rachetables émises sans valeur nominale. Les parts donnent droit à des distributions, le cas échéant, et au paiement d'une quote-part fondée sur la valeur liquidative par part du Fonds à la date de rachat. Le Fonds n'impose aucune restriction ou condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et les rachats d'actions autres que celles décrites ci-dessus. Les fluctuations pertinentes sont présentées dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et dans les notes propres à chaque Fonds.

IAS 32 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* exige que les parts d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de racheter ou de rembourser cet instrument contre de la trésorerie ou un autre actif financier soient classées comme des passifs financiers. Les parts du Fonds ont été classées dans les passifs financiers. Le Fonds comporte diverses séries dont les frais de gestion sont différents et qui, par conséquent, n'ont pas des caractéristiques identiques. Toutes les parts ayant le même rang de subordination, elles ne répondent pas aux exigences d'IAS 32 et ne peuvent donc pas être classées dans les capitaux propres.

7. DISTRIBUTIONS

À la fin de chaque exercice, le Fonds compte distribuer à ses porteurs de parts son revenu net et ses gains en capital nets réalisés, le cas échéant, afin de ne pas être assujéti à l'impôt sur le revenu en vertu de la partie I de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt »), compte tenu des pertes et de tout remboursement au titre des gains en capital.

Toutes les distributions annuelles versées sur les parts de catégories A, F et I seront automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires. La distribution mensuelle cible initiale des parts de catégories FT et T sera de 5 % par année. Le taux cible de distribution mensuelle sera révisé au début de chaque année civile pour procurer un rendement cible fondé sur la valeur liquidative par part de catégorie FT ou T au 31 décembre de l'année précédente. Au cours de l'année, ces distributions mensuelles aux porteurs de parts seront versées sous forme de revenu net, de gains en capital nets ou de remboursement en capital. Toutes les distributions

FONDS MULTI-ACTIFS FORTIFIÉ PICTON MAHONEY

NOTES ANNEXES

Au 30 juin 2023 (non audité)

versées au titre des parts de catégories FT et T seront versées en espèces.

8. IMPÔTS

Le Fonds entend être une « fiducie de fonds commun de placement » au sens de la Loi de l'impôt et, conséquemment, le montant de son revenu pour l'année sera assujéti à l'impôt en vertu de la partie I de la Loi, y compris les gains en capital nets imposables réalisés, moins la tranche qu'il déduit au titre du montant payé ou à payer aux porteurs de parts au cours de l'année. Le Fonds a l'intention d'utiliser le plein montant disponible pour déduction chaque année dans le calcul de son revenu imposable annuel. En conséquence, à condition qu'il verse des distributions à même son revenu net et ses gains en capital nets réalisés, il n'est en général pas assujéti à l'impôt sur le revenu en vertu de la partie I de la Loi de l'impôt. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôts sur le résultat. Comme le Fonds ne comptabilise pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôts différés dans l'état de la situation financière.

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées en avant pour des périodes allant jusqu'à 20 ans et déduites des revenus imposables futurs. Les pertes en capital nettes peuvent être reportées indéfiniment et déduites des gains en capital imposables des années ultérieures. Pour des renseignements sur les reports prospectifs de pertes fiscales, voir la note 14 des notes propres au Fonds.

Le Fonds est tenu d'inclure dans son revenu pour chaque année d'imposition tous les dividendes qu'il a reçus durant cette année et tous les intérêts qui s'accumulent en sa faveur jusqu'à la fin de l'année ou qu'il a le droit de recevoir ou qu'il reçoit avant la fin de l'année, sauf si ces intérêts ont été inclus dans le calcul de son revenu pour une année d'imposition antérieure. Pour calculer son revenu, le Fonds tient compte des reports prospectifs de pertes, de remboursements au titre des gains en capital et des frais déductibles, dont les frais de gestion.

Les gains et les pertes réalisés par le Fonds à la disposition des titres seront généralement déclarés à titre de gains et de pertes en capital. En vertu du paragraphe 39(4) de la Loi de l'impôt, le Fonds fait un choix de sorte que l'ensemble des gains ou des pertes réalisés à la disposition de titres qui sont des « titres canadiens » (au sens de la Loi de l'impôt), y compris les titres canadiens acquis dans le cadre de ventes à découvert, sont réputés être des gains ou des pertes en capital du Fonds. En règle générale, les gains et les pertes réalisés par le Fonds sur les dérivés et les ventes à découvert de titres (autres que des titres canadiens) seront traités comme des revenus ou des pertes du Fonds, sauf lorsqu'un dérivé est utilisé pour couvrir des titres détenus à titre de capital, dans la mesure où il existe un lien suffisant et sous réserve des règles détaillées de la Loi de l'impôt. La question de savoir si les gains ou les pertes réalisés par le Fonds relativement à un titre donné (à l'exception d'un titre canadien) sont à titre de revenu ou de capital repose principalement sur des considérations factuelles. Les pertes subies par le Fonds au cours d'une année d'imposition ne peuvent être attribuées aux porteurs de parts, mais le Fonds peut les déduire au cours des années ultérieures conformément à la Loi de l'impôt.

9. CHARGES D'EXPLOITATION

Le gestionnaire est responsable des activités quotidiennes du Fonds. Le Fonds paie ses propres charges d'exploitation, exception faite des frais de publicité et des frais liés aux programmes de rémunération des courtiers, lesquels sont payés par le gestionnaire. Les charges d'exploitation comprennent, notamment, les frais et commissions de courtage, les taxes et impôts, les honoraires d'audit et les frais juridiques, les honoraires du Comité d'examen indépendant (le « CEI »), les coûts et frais liés au CEI, les droits de garde, les charges d'intérêts, les frais d'exploitation, les frais d'administration,

les coûts des systèmes, les coûts des services aux investisseurs et les coûts des rapports financiers et d'autres rapports destinés aux investisseurs, ainsi que des prospectus, des notices annuelles et des aperçus des fonds.

Toutes les charges, à l'exception des charges propres à chaque catégorie, sont réparties entre les catégories du Fonds selon la quote-part du total de la valeur liquidative du Fonds revenant à chaque catégorie. Le gestionnaire peut, à l'occasion, renoncer à une partie des frais devant lui être versés et des charges devant lui être remboursées. Une telle renonciation n'a toutefois aucune incidence sur le droit du gestionnaire aux frais et charges ultérieurement comptabilisés.

10. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

a) Frais de gestion

Le Fonds paie au gestionnaire des frais de gestion pour les services qu'il lui fournit. Les frais de gestion sont différents pour chaque catégorie de parts. Les frais de gestion sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts du Fonds, majorés des taxes applicables, et versés le dernier jour ouvrable de chaque trimestre civil. Ces frais sont différents pour chaque catégorie de parts du Fonds. Les frais de gestion annuels payables par le Fonds au gestionnaire pour les parts de catégories A, F, FT et T sont respectivement de 1,90 %, de 0,90 %, de 0,90 % et de 1,90 %. Les frais de gestion des parts de catégorie I du Fonds sont négociés et payés directement par l'investisseur, et n'excéderont pas les frais de gestion des parts de catégorie A du Fonds.

b) Rémunération au rendement

Le gestionnaire reçoit une rémunération au rendement à l'égard de chacune des catégories de parts du Fonds. Cette rémunération au rendement correspond à la valeur liquidative quotidienne d'une catégorie de parts du Fonds au cours du trimestre civil multipliée par 20 % de l'excédent du rendement total de la catégorie de parts sur le pourcentage total de hausse ou de baisse de l'indice de référence mixte, composé à 15 % de l'indice composé de rendement total S&P/TSX, à 30 % de l'indice MSCI Monde (rendement net total, en dollars canadiens), à 10 % de l'indice des bons du Trésor à 30 jours FTSE TMX Canada, à 25 % de l'indice BofA Merrill Lynch Global High Yield Index (couvert en dollars canadiens), à 5 % de l'indice BofA Merrill Lynch Global Corporate Index (couvert en dollars canadiens) et à 15 % de l'indice BofA Merrill Lynch G7 Global Government Index (couvert en dollars canadiens) (l'« indice de rémunération au rendement »), depuis la fin de la période pour laquelle la dernière rémunération au rendement a été payée. Si, à un moment donné, le rendement total de la catégorie de parts d'un Fonds est inférieur à celui de son indice de rémunération au rendement, aucune rémunération au rendement ne sera alors payable tant que le rendement total de la catégorie de parts de ce Fonds par rapport à celui de son indice de rémunération au rendement n'aura pas rattrapé ce déficit calculé en pourcentage. Les investisseurs de la catégorie I peuvent négocier une rémunération au rendement différente de celle décrite dans les présentes, ou même négocier de ne payer aucune rémunération au rendement. La rémunération au rendement liée aux parts de catégorie I sera directement versée au gestionnaire. Le gestionnaire se réserve le droit, à son gré et à tout moment, de mettre fin à la rémunération au rendement, de la diminuer ou d'y renoncer. Pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 30 juin 2023, le Fonds n'a versé aucune rémunération au rendement.

c) Charges de Fonds de Fonds

Lorsqu'un Fonds dominant investit dans un fonds sous-jacent, celui-ci peut payer des frais de gestion, une rémunération au rendement et d'autres

FONDS MULTI-ACTIFS FORTIFIÉ PICTON MAHONEY

NOTES ANNEXES

Au 30 juin 2023 (non audité)

charges qui s'ajoutent aux frais et charges payés par le Fonds dominant. Les frais et charges du fonds sous-jacent auront une incidence sur le ratio des frais de gestion du Fonds dominant, car celui-ci doit tenir compte, lors du calcul du ratio des frais de gestion, de ses charges liées au placement dans le fonds sous-jacent. Le Fonds dominant ne versera pas de frais de gestion ni de rémunération au rendement si, selon toute vraisemblance, ces frais s'ajoutent à ceux qu'un fonds sous-jacent paierait pour le même service. De plus, il ne paiera pas de frais d'acquisition, de frais de rachat ni de frais d'opérations à court terme pour l'achat ou le rachat de parts de tout fonds sous-jacent géré par le gestionnaire ou une société affiliée ou associée au gestionnaire. En ce qui concerne les autres fonds sous-jacents, il ne versera aucuns frais si, selon toute vraisemblance, ces frais s'ajoutent à ceux qu'un investisseur paierait pour tout fonds sous-jacent.

11. DONNÉES COMPARATIVES

Pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 30 juin 2022, les charges liées à la TVH ont été inscrites au poste « Taxe de vente harmonisée » dans l'état du résultat global. Pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 30 juin 2023, les charges liées à la TVH ont été inscrites aux postes suivants dans l'état du résultat global : « Frais de gestion », « Rémunération au rendement », « Frais d'administration », « Information aux porteurs de titres », « Frais juridiques », « Frais du comité d'examen indépendant », « Honoraires d'audit » et « Droits de garde », et les données comparatives ont été révisées pour que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré.

**THINK AHEAD.
STAY AHEAD.**



PICTON MAHONEY ASSET MANAGEMENT – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Adresse de la société

Picton Mahoney Asset Management

33, Yonge Street, Suite 830
Toronto (Ontario) M5E 1G4
Canada

Téléphone : 416 955-4108

Numéro sans frais : 1 866 369-4108

Télécopieur : 416 955-4100

Courriel : service@pictonmahoney.com

www.pictonmahoney.com

Administration du Fonds et agent des transferts

Picton Mahoney Funds

A/S Fiducie RBC Services aux Investisseurs

Services aux actionnaires

155, Wellington Street West, 3^e étage

Toronto (Ontario) M5V 3L3

Canada

Auditeur

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

18, York Street, Suite 2600
Toronto (Ontario) M5J 0B2
Canada

Conseiller juridique

McMillan S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Brookfield Place, Suite 4400
181 Bay Street
Toronto (Ontario) M5J 2T3
Canada